



RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTARIAT PERMANENT

En 2018, le domaine d'activité du secrétaire permanent fut à nouveau étendu. En conséquence des modifications dans les flux financiers, tous les paiements et factures passent désormais par le secrétariat permanent à des fins de contrôle et d'inscription dans les comptes de charges et produits. La collaboration avec le nouveau partenaire de sous-traitance s'est avérée plus compliquée et laborieuse que prévu. Ces tâches supplémentaires demandèrent près du quart du temps de travail du secrétaire permanent. Les difficultés dans la comptabilité ont ainsi également des conséquences sur les devoirs traditionnels du secrétaire permanent ; les finances représentant un « fondement » important de notre Fédération devant être traité en priorité, le secrétariat permanent, en tant d'interlocuteur central, dut parfois malheureusement traiter des questions et préoccupations des membres et sections, ainsi que des organisations partenaires et des intéressés avec du retard ou les transmettre aux personnes et départements compétents. Je vous remercie pour votre compréhension.

La préparation et le traitement ultérieur de l'Assemblée des délégués, des séances du Comité central et des diverses commissions, de même que le traitement des tâches plus ou moins importantes en découlant, occupaient comme chaque année une part importante du temps de travail du secrétariat permanent. Le secrétaire permanent rendit tant qu'organe des services au Comité central (CC) ainsi qu'à tous les dicastères.

En 2018 également, le département de la formation et du soutien de la relève changea de responsable. Grâce à un bon passage de témoin de Werner Aeschbach à Frank Neubert, la collaboration et la représentation mutuelle du secrétariat permanent à la Maison du Sport s'est à nouveau rapidement mise en place.

Grâce à la Newsletter, plus de 590 abonnés (+50) reçoivent chaque mois des nouvelles de la FSE et sont avertis en priorité du calcul de la nouvelle liste de classement.

Après huit années d'exercice en tant que secrétaire permanent de la FSE, j'ai pris la décision de rechercher un nouveau défi professionnel. Je démissionne ainsi de mon poste de secrétaire permanent à fin août 2019.

Je remercie cordialement pour les nombreuses rencontres collégiales, cordiales et constructives que j'ai pu vivre au cours de ces huit années avec des membres, des sections, des fonctionnaires et des personnes de l'extérieur de la FSE.

Maurice Gisler
Secrétaire permanent FSE